

## ENGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ PILOTE KARTING

Je soussigné(e)

Nom : .....

Prénom : .....

Email : .....

Téléphone : .....

Date de roulage : .....

Type de Journée : Karting

- reconnais avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du Règlement intérieur de FOLEMBRAY ARENA,
- déclare dégager la société FOLEMBRAY ARENA ainsi que ses sociétés ou associations organisatrices d'évènement de toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel survenant au cours de l'évènement <sup>(1)</sup> auquel je participe, dans l'enceinte du circuit, y compris la piste vitesse et le parcours tout-terrain, ce en tant que conducteur, passager ou spectateur.
- accepte de prendre à ma charge toutes les dégradations que j'occasionnerais lors de ma présence dans l'enceinte du circuit.
- certifie avoir pris connaissance du briefing relatif aux conditions d'accès à la piste, aux règles de sécurité et de roulage à respecter.

### Dispositions spécifiques aux pilotes :

Je reconnais, en tant que pilote :

- Avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales, et n'avoir aucune contre-indication médicale à pratiquer la conduite de véhicules à moteur, 4 roues, sur circuit.
- Accepter de **prendre en charge les dégradations aux équipements du circuit** selon les tarifs indiqués en <sup>(2)</sup>.
- Avoir pleine connaissance des risques éventuels encourus lors de la pratique du karting sur circuit.

<sup>(1)</sup> On entend par évènement toute session d'entraînement libre, stage de pilotage ou compétition et ses essais.

<sup>(2)</sup> Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Pile de pneus (tarification à la pile) : 180,00 €HT
- Toile caoutchouc (5m linéaire, 125 € HT / m) : 625,00 €HT
- Absorbants – par sac de 20 kg : 35,00 €HT
- Extincteur (à l'unité) : 100,00 € HT
- Combinaison Karting : 50,00 € HT
- Casque : 75,00 € HT

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de Folembray, en ce compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

À Folembray, le .....

SIGNATURE :

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR KARTING

Tout conducteur doit avoir signé une feuille d'engagement de responsabilité.

Les barbecues sont interdits dans l'enceinte du circuit. Les animaux sont interdits dans l'enceinte du circuit.

Aucun spectateur n'est autorisé à circuler dans l'ilot central du circuit.

Les zones réservées aux spectateurs sont indiquées sur le plan du circuit situé au Club House.

1. Le **port du casque est obligatoire, et le port d'une combinaison et de gants est recommandé, pour le conducteur**, conformément aux Règles Techniques et de Sécurité promulguées par la FFSA.
2. Tous les pilotes/véhicules qui empruntent la piste devront **respecter strictement les RTS fédérales** auxquelles ils sont soumis ainsi que les règles de fonctionnement, de sécurité, promulguées par l'équipe organisatrice.
3. La piste karting (piste haute) est ouverte de 9h00 à 17h30, de novembre à mars, et de 9h00 à 21h30 d'avril à octobre, avec une pause méridionale minimale de 30 minutes. Aucun véhicule n'est autorisé à circuler sur la piste en dehors de ces horaires.
4. La **consommation d'alcool/drogue** dans l'enceinte du circuit est **interdite**.
5. L'exposition à la vente par une Société Commerciale de tout matériel et/ou véhicule est interdit (Pénalité de 500 € h.t./véhicule et/ou matériel exposé)
6. La vidange des véhicules est interdite dans les stands.
7. Les DRIFTS, GLISSADES, DÉRIVES, CONDUITES DANGEREUSES et les BURNS sont interdits.

Le non-respect de l'une ou l'autre de ces règles exposera le contrevenant à son exclusion immédiate (sans remboursement de la location) et des poursuites pénales seront engagées par la Direction de FOLEMBRAY ARENA. Toute location commencée est due. Toute dégradation des infrastructures du circuit, volontaire ou non, sera à la charge de l'auteur.

Les responsables de FOLEMBRAY ARENA sont seuls juges pour arrêter un conducteur estimé dangereux et ceci sans remboursement des sommes versées. Il est formellement interdit de s'arrêter ou de descendre de véhicule sur la piste ou ses abords sans y avoir été invité par un responsable de FOLEMBRAY ARENA. Les arrêts ne sont tolérés qu'aux lieux prévus à cet effet. Par ailleurs, les usagers de la piste ont à respecter les signaux suivants :

- **Feu ou Drapeau jaune** : interdiction de doubler, ralentir car danger sur la piste
- **Feu ou Drapeau rouge** : interdiction de doubler et retour immédiat aux stands
- **Drapeau noir** : retour au stand du véhicule désigné (comportement dangereux, problème mécanique...)
- **Drapeau à damiers** : fin de la course ou des essais

Le droit à l'image est la stricte propriété de FOLEMBRAY ARENA. En revanche FOLEMBRAY ARENA se réserve le droit d'utiliser à son gré tous clichés ou films pris dans son enceinte, même si ces clichés et films permettent d'identifier les personnes et véhicules (avec l'autorisation de ces personnes).

Le fait de franchir l'entrée du Circuit vaut acceptation entière du présent règlement.

*Cet établissement est placé sous vidéosurveillance pour des raisons de sécurité. Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à la Direction de la SAS FOLEMBRAY ARENA auprès duquel vous pouvez également exercer votre droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004. »*

Toute personne ayant signé ce règlement accepte aussi de respecter le code de la route en traversant la commune de Folembray (Vitesse, stationnement, bruit, etc.).

Date : .....

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé ») :